



**COMMISSION BANCAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

SECRETARIAT GENERAL

Département Microfinance

**ENQUETE STATISTIQUE SUR L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE
MICROFINANCE DANS LA CEMAC**

(A FIN SEPTEMBRE 2007)

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE.....	3
ZONE CEMAC : SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE.....	6
1- EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE AU CAMEROUN	11
2- EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE EN CENTRAFRIQUE	14
3- EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE AU CONGO.....	17
4- EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE AU GABON.....	18
5- EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE EN GUINÉE ÉQUATORIALE.....	19
6- EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE AU TCHAD	21
ANNEXES.....	23
Annexe 1 : Répartition de l'activité de microfinance dans les pays de la CEMAC (dec 2006 – sept 2007)	1
Annexe 2 : Répartition de l'activité de microfinance dans les pays de la CEMAC (jan – dec 2006).....	1
Annexe 3 : Evolution de l'activité de microfinance dans la CEMAC (2000 – 2007).....	28
Annexe 4 : Evolution de l'activité de microfinance au Cameroun (2000 – 2007).....	29
Annexe 5 : Evolution de l'activité de microfinance en Centrafrique (2000 - 2007).....	30
Annexe 6 : Evolution de l'activité de microfinance au Congo (2000 – 2007).....	31
Annexe 7 : Evolution de l'activité de microfinance au Gabon (2000 – 2007).....	32
Annexe 8 : Evolution de l'activité de microfinance au Tchad (2000 – 2007)	33

VUE D'ENSEMBLE

Dans le souci d'informer les Commissaires de la COBAC sur la réalité de la situation des Etablissements de Microfinance (EMF) dans la CEMAC, le Secrétaire Général de la COBAC a présenté, à la Session du 10 juillet 2007, une note sur l'évolution de l'activité de la microfinance dans la CEMAC. Cette évolution couvrait la période allant de 2000 à 2006.

La présente note vise le même objectif mais couvre la période de décembre 2006 à septembre 2007. Elle est basée sur des données issues d'une enquête réalisée auprès des EMF à l'échelle de la CEMAC.

Le taux de réponse des EMF au questionnaire de la COBAC s'est avéré élevé par rapport à celui de la précédente enquête¹. L'utilisation de la messagerie électronique pour l'envoi des réponses aux questionnaires par les EMF a facilité le dépouillement de l'enquête. En outre, l'impact des mesures d'assainissement prises par l'Organe de supervision et par les Autorités monétaires nationales (retrait d'agrément des EMF en faillite ou en situation de caducité d'agrément, recensement des EMF agréés, fermeture des EMF non agréés, etc.) se fait sentir.

Si les résultats produits sont tributaires des imperfections relatives au caractère statistique des informations obtenues, ils présentent néanmoins l'intérêt de montrer une évolution dynamique et rapide du secteur de la microfinance, lequel draine de plus en plus de promoteurs, de clients et de ressources. Ce secteur est, par conséquent, porteur de risques divers liés à sa forte croissance et à un encadrement qui, bien que de plus en plus effectif, demeure encore insuffisant.

En attendant la mise en production du logiciel d'aide à la surveillance permanente des EMF (SESAME), le recours aux enquêtes statistiques constitue un palliatif et ne saurait se substituer à la production d'une information plus fiable et globale sur le secteur de la microfinance.

*
* * *

Trois problématiques peuvent être tirées du résultat des statistiques obtenues : la croissance des EMF est-elle soutenable ? Quelles solutions pour une meilleure supervision du secteur de la microfinance ? Quelles politiques élaborer pour un développement durable du secteur de la microfinance ?

Les trois thèmes mis en évidence par l'analyse statistique constituent autant de préoccupations dans la supervision et dans la politique économique applicables aux EMF de la CEMAC.

La première problématique est un questionnement sur la réalité de la croissance des EMF et sur le caractère soutenable de celle-ci. La difficulté majeure réside dans le caractère

¹En 2007, sur près de 300 établissements contactés (organe faitier uniquement dans le cas des réseaux), nous avons obtenu 42 non-réponses, soit un pourcentage de réponse de 86%.

informel du secteur de la microfinance, notamment dans l'insuffisance de données statistiques et globales qui limite la pertinence des analyses effectuées.

Il convient aussi d'observer que, selon les pays et le mode d'organisation, les EMF connaissent des fortunes diverses. Par rapport aux EMF évoluant en réseau, les EMF indépendants ont une gouvernance moins rationnelle. Leur contrôle interne est plus faible et la gestion de leurs risques se révèle davantage perfectible.

Par ailleurs, le marché sur lequel évolue un EMF influence considérablement ses performances économiques et justifie sa raison d'être. Ainsi, les EMF des zones urbaines sont portés vers le profit (sociétés anonymes), sans considération de leur statut d'entreprise citoyenne qui découle de la mission générale qui leur a été confiée par les autorités : la lutte contre la pauvreté et l'offre de services financiers aux populations pauvres ou exclues du secteur bancaire traditionnel. Les EMF des zones rurales, en revanche, qui prennent la forme communautaire (mutuelles, caisses villageoises ou coopératives) se révèlent plus solides et mieux organisés. Fondamentalement, c'est la stratégie adoptée qui fait la différence : l'organisation en réseau permet de définir une politique générale cohérente dont la mise en œuvre est contrôlée ; la stratégie arrêtée par la suite est nécessairement contingente, puisqu'elle tient compte des moyens réels. Notamment, les besoins liés à la mise en place d'un réseau large qui permet une politique commerciale de proximité se fait moins sentir chez les EMF en réseau que chez les indépendants. La mise en place d'un réseau large se révèle coûteuse et est souvent la cause de la faillite de nombreux EMF indépendants.

La deuxième problématique est liée à l'efficacité de la supervision du secteur. A cet égard, les travaux du groupe de travail mis en place par le Secrétaire Général de la COBAC pour réfléchir sur les moyens d'une supervision plus efficace du secteur de la microfinance a conclu tant à une double faiblesse de l'organe de supervision qu'à la nécessité de mieux cerner l'environnement et le marché sur lequel évoluent les EMF.

Après avoir constaté dans le comportement des EMF des faiblesses en matière de gouvernance et de contrôle interne, le groupe de travail, a préconisé comme mesures à court terme : le renforcement de l'assainissement du secteur et le partage du contrôle sur place des EMF de petites tailles qui se retrouvent géographiquement éparpillés. Comme mesures à caractère structurel, il s'agira de consolider l'assise financière des EMF, d'améliorer la gouvernance et la gestion des risques et de renforcer le contrôle tant interne qu'externe.

La troisième problématique est la plus importante. Elle suggère de compléter ou d'accompagner la supervision des EMF par un encadrement plus étroit de l'activité de microfinance à travers des politiques économiques et une planification financière qui prévoit un soutien conséquent du secteur de la microfinance pour espérer des résultats probants.

La supervision des EMF tend à se renforcer

Les perspectives de renforcement de la supervisions sont encourageantes : le projet de Plan comptable des établissement de microfinance (PCEMF) est achevé et, pour tenir compte du délai d'implémentation dans les EMF du PCEMF, le reporting des EMF à

l'attention de la COBAC pourrait débiter en 2010, permettra une surveillance permanente automatisée des EMF et fiabilisera davantage l'information issue des assujettis ; enfin, le projet de renforcement des capacités de la COBAC qui bénéficie des faveurs tant de la Banque Mondiale que de la BEAC ne manquera pas d'influer positivement sur la qualité de la supervision dans le sens de sa modernisation.

Au demeurant, le secteur de la microfinance dans la CEMAC est marqué par le dynamisme notable du marché camerounais et par le règne dominant des EMF évoluant en réseau.

La contribution des EMF à l'intermédiation financière et à la fourniture de services financiers demeure marginale

L'intégration des secteurs financiers inclusifs, en particulier des établissements de microfinance dans l'environnement financier s'avère lente. En effet, la contribution des EMF à l'offre de produits et services bancaires demeure marginale. Toutefois, certains groupes bancaires manifestent un grand intérêt à prospecter ou à se positionner sur le marché de la microfinance.

Sans s'impliquer totalement, le groupe Afriland First Bank apporte son soutien technique et, parfois, son concours financier aux EMF dits « mutuelles communautaires de croissance, MC2 ». La Société Générale des Banques au Cameroun (SGBC), la Banque Internationale pour le Commerce et l'Economie au Cameroun (BICEC), le Crédit Mutuel de France ont pris des participations pour le moment minoritaires dans des EMF de la CEMAC. D'autres, à l'instar de ECOBANK ou de BGFIBANK, envisagent de le faire avec des ambitions plus fortes.

Enfin, des fonds d'investissement en provenance d'Afrique du Sud et du Nigeria ont entamé des campagnes de prospection en vue de réaliser des investissements directs dans la zone CEMAC, en commençant par le Cameroun.

* *
*

Au total, cet état des lieux laisse envisager certes des lendemains meilleurs, par rapport au développement de l'activité de microfinance, mais l'intégration du secteur dans les projections de politique économique, notamment l'engagement ferme des Etats dans une politique dynamique de régulation et d'assistance des EMF, demeure le principal enjeu dans l'encadrement d'une activité que l'on souhaite créatrice de valeur. Pour le superviseur, les défis sont aussi nombreux : diffuser rapidement le plan comptable des établissements de microfinance, en vue de renforcer la communication financière et de faciliter la transparence financière ; participer aux côtés de la Banque Centrale à la mise en place au profit des EMF d'une centrale des risques, d'un mécanisme de protection des dépôts et d'un mode de supervision des bureaux de change. C'est ainsi toute la problématique du contrôle de l'ensemble des entités qui réalisent des opérations de banque qui se joue.

ZONE CEMAC : SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ DE MICROFINANCE (décembre 2006 – septembre 2007)

Grâce aux efforts conjoints de l'Organe de supervision et des Autorités monétaires nationales, l'assainissement du secteur de la microfinance se poursuit. Le développement anarchique de ce secteur laisse progressivement la place à des évolutions plus maîtrisées, comme le démontre la faible augmentation du nombre d'EMF, la consolidation de l'assise financière et la stabilisation des prix des produits et services offerts par les EMF durant la période sous revue.

1.1- Le nombre d'EMF

Suite à la forte baisse du nombre d'EMF entre 2000 et 2006 induite par la campagne d'assainissement du secteur de la microfinance, engagée par la COBAC avec l'aide des Autorités monétaires nationales, le nombre d'EMF n'a que légèrement augmenté durant la période sous revue.

De 679 en décembre 2006, le nombre d'EMF passe à 686 en septembre 2007. Cette faible croissance (1%) est due à l'aboutissement heureux des procédures d'agrément des EMF en cours au 31 décembre 2006.

	Nombre d'EMF agréés au 31/06/2006	Nombre d'EMF agréés au 31/12/2006	Nombre d'EMF agréés au 31/09/2007
Cameroun	409	453	460
Centrafrique	14	14	14
Congo	59	54	54
Gabon	4	3	5
Guinée Equatoriale	0	0	0
Tchad	156	155	153
Total	642	679	686

L'essentiel de la progression constatée provient du Cameroun et, dans une moindre mesure, du Tchad et du Gabon. La situation des autres pays est stable sur la période.

1.2- La capitalisation des EMF se renforce

La capitalisation des EMF de la CEMAC se renforce de façon significative. De F.CFA 22 425 M en décembre 2006, cette capitalisation progresse de 25% en moins d'un an pour se situer à F.CFA 28 142 M en septembre 2007. Ce résultat s'explique par la consolidation de l'assise financière des EMF en activité.

En effet, le capital social est supérieur à F.CFA 100 M pour 52 EMF et à F.CFA 50 M pour 110 EMF. Le nombre d'EMF de 2^{ème} catégorie est passé de 43 à 51 durant la période sous revue. Trois EMF de 3^{ème} catégorie ont été créés au Congo. Il faudrait cependant souligner que plusieurs EMF, agréés pour la 1^{ère} catégorie, effectuent des activités réservées à la 2^{ème} catégorie, d'où la nécessité d'un renforcement de la polie administrative.

Il est aussi observé une plus grande manifestation d'intérêt pour le secteur de la microfinance de la part des investisseurs locaux, étrangers ainsi que des établissements de crédit nationaux ou des filiales de banques internationales.

1.3- Les activités des EMF sont en croissance et induisent des risques importants

En dépit d'une faible augmentation du nombre d'EMF, l'évolution des dépôts poursuit sa progression rapide, attestant du dynamisme commercial des EMF. Les dépôts progressent de 19% entre décembre 2006 et septembre 2007, se situant à 281 698 M.

L'activité de distribution du crédit évolue dans des proportions moins importantes. Les crédits bruts sont en hausse de 9% sur la période, passant de 128 388 M à 139 941 M. Bien que certainement sous-estimés et mal évalués, les crédits en souffrance enregistrent le même taux de progression que les crédits bruts.

Pays	Nombre d'EMF	Cap. Soc. Libéré	Dépôts	Crédits bruts	Nombre de clients	Nombre de guichets
Cameroun	460	25 323	194 830	117 233	962 627	1 111
Centrafrique	14	135	3 796	1 476	40 884	25
Congo	54	1 637	76 998	14 642	228 531	173
Gabon	5	115	1 160	1 300	6 629	9
Guinée Equatoriale	0	0	0	0	0	0
Tchad	153	932	4 914	5 290	133 394	199
Total 2006	679	22 425	236 545	128 388	1 211 698	1 450
Total sept 2007	686	28 142	281 698	139 941	1 372 065	1 517

L'essentiel de l'activité de microfinance se concentre au Cameroun. Ce pays possède 90% de la capitalisation, 69% des dépôts, 84% des crédits bruts et 70% de la clientèle des EMF de la CEMAC.

Le second pays est le Congo (6% de la capitalisation, 27% des dépôts, 10% des crédits bruts et 17% de la clientèle), bien que son importance relative diminue, suivi du Tchad et de la Centrafrique, pays dans lesquels l'activité n'évolue pas significativement.

En revanche, ce secteur connaît un dynamisme naissant au Gabon, comme l'attestent les évolutions des dépôts (117% sur la période), des crédits bruts (157% entre décembre 2006 et septembre 2007) et le nombre de clients (77% sur la période).

Les deux plus importants EMF de la CEMAC demeurent les MUCODEC au Congo (capital libéré de 893 M, encours de dépôts de 71 Mds et encours de crédits bruts de 13 Mds) et CAMCCUL au Cameroun (Capital libéré de 6 Mds, encours de dépôts de 57 Mds et encours de crédits bruts de 34 Mds).

Dans la CEMAC, 26 EMF ont des encours de dépôts supérieurs à 1 Md alors que 23 EMF ont dépassé des encours de crédits bruts supérieurs à ce montant.

... l'activité de transfert d'argent charrie de nombreux problèmes

Comme le signalait déjà la précédente note sur l'évolution de l'activité de la microfinance dans la CEMAC, le transfert d'argent a pris une importance capitale dans les produits et services offerts par les EMF. Cette activité se réalise parfois en violation de deux dispositions réglementaires en vigueur relatives, l'une à la limitation du volume des produits générés par les opérations accessoires des EMF et, l'autre à l'interdiction d'effectuer directement des opérations avec des opérateurs situés à l'extérieur du pays d'implantation des EMF de la CEMAC. Aussi, l'activité de transfert d'argent, plus rémunératrice et moins risquée, tend à se réaliser au détriment d'une intermédiation financière qui serait plus structurante pour les économies locales.

Certains EMF disposent de comptes à l'étranger qui leur permettent d'effectuer des opérations à l'international, en violation des textes en vigueur. D'importants risques, relatifs notamment aux fraudes et au blanchiment des capitaux, sont attachés à ces comportements qu'il convient d'éradiquer.

... le taux de créances douteuses est fortement sous-évalué

Les créances douteuses représentent en moyenne 13% des crédits bruts. Ce chiffre est certainement très optimiste, au regard des constats effectués lors des contrôles sur place opérés par le Secrétariat Général de la COBAC au sein des EMF. Suivant ces enquêtes, ce taux serait beaucoup plus important que celui annoncé ci-haut et traduirait une qualité médiocre du portefeuille de crédits.

1.4- Les taux d'intérêt demeurent élevés, malgré une concurrence âpre

La structure des taux est restée identique par rapport à ce qu'elle était en 2006 et cela, malgré une concurrence vive qui devrait plutôt contribuer à la baisse du coût du crédit. Cinq raisons fondamentales expliquent cette situation : une forte demande de la clientèle en matière de crédit, un faible rendement des crédits due essentiellement à la mauvaise qualité du portefeuille, la nature même des crédits octroyés (généralement de faible montant, à court terme, avec diverses formes) et un environnement (juridique, organisationnel, informationnel, managérial, etc.) peu propice à la baisse de ces coûts. A ces raisons, il faut ajouter un coût des ressources moyen (8%) bien supérieur à celui des banques.

1.5- Ces évolutions concourent à une meilleure bancarisation

Les évolutions présentées plus haut concluent, pour l'essentiel, à un développement de l'activité de microfinance, laquelle profite à des populations de plus en plus nombreuses. Ainsi, le nombre de clients ayant eu recours aux services des EMF a augmenté de 13% durant la période, passant de 1,2 M en décembre 2006 à 1,4 M en septembre 2007. Cette forte augmentation, associée à celle de la clientèle bancaire, favorise le taux de bancarisation des pays de la CEMAC.

Un autre facteur attestant de cette bancarisation est l'évolution du nombre de guichets des EMF. Celui-ci passe de 1.450 en décembre 2006, à 1.517 en septembre 2007, soit une augmentation de 5%.

Il est cependant difficile de connaître dans le détail le type de population qui profite le plus de ces avancées (populations urbaines, rurales, bancarisées ou non).

... bien que la part des EMF dans l'activité financière demeure faible

Le système bancaire continue d'avoir une part écrasante dans l'activité financière de la CEMAC.

En milliards de FCFA	31/12/01	31/12/02	31/12/03	31/12/04	31/12/05	31/12/06	Sept 07
Dépôts des banques	1 694	2 082	2 099	2 357	2 921	3 400	3 801
Dépôts des EMF	74	93	89	139	171	237	282
Total dépôts banques et EMF	1 768	2 175	2 188	2 496	3 092	3 637	4 083
Crédits bruts des banques	1 430	1 617	1 678	1 711	1 868	2 049	2 258
Crédits des EMF	47	56	73	85	91	128	140
Total crédits banques et EMF	1 477	1 673	1 751	1 796	1 959	2 177	2 398

Les dépôts collectés par les EMF demeurent faible (7%) à fin septembre 2007, par rapport à ceux collectés par les banques, malgré un taux de croissance plus élevé entre décembre 2006 et septembre 2007 de la collecte des dépôts des EMF (19% contre 12% pour les banques).

De même, la part des crédits octroyés par les EMF par rapport à celle des banques se situe à 6%. Le taux de croissance des crédits enregistré par les EMF est de 9%, alors que celui des banques s'établit à 10%.

En somme, l'activité des EMF reste marginale dans le contexte du système financier d'ensemble, malgré des évolutions significatives.

1.6- L'activité de microfinance bénéficie de la bonne tenue des économies de la CEMAC

L'environnement économique favorable explique sans doute les évolutions positives enregistrées par le secteur de la microfinance durant la période sous revue.

La croissance du PIB réel s'est chiffrée à 4% en 2007, contre 3,3% une année plus tôt. En effet, le dynamisme de la demande intérieure contribue à hauteur de 5,4 points à la formation du PIB. La demande intérieure est tirée surtout par les investissements du secteur pétrolier et par la consommation privée. Elle contribue en revanche négativement, à hauteur de 1,3 point, à la formation du PIB, en raison d'un excédent des importations des biens et services sur les exportations.

Sur le plan de l'offre globale, les secteurs secondaire (2,3 points) et tertiaire (2,2 points) participent positivement à la constitution du PIB. En particulier, les contributions de l'agriculture, de la chasse, de la pêche, de l'élevage, des cultures de rentes (cacao, café, caoutchouc, etc.), des industries minières et manufacturières, du bâtiment et des travaux

publics, des services marchands et non marchands, etc., sont positives dans la formation du PIB. En revanche, l'apport des industries extractives est négatif, compte tenu principalement de la réduction de la production pétrolière dans la CEMAC. Ainsi, le secteur non pétrolier contribue à hauteur de 3,5% au PIB alors que le secteur pétrolier n'apporte que 0,6%.

Le taux d'inflation s'est nettement amélioré, passant de 5,2% en 2006, à 1,7% en 2007. Cette évolution favorable est imputable, entre autres, aux actions entreprises par les Etats de la CEMAC pour endiguer la hausse des prix.

Ces données économiques favorables contribuent à l'évolution de l'activité du secteur de la microfinance dans les pays de la CEMAC.

...et le système bancaire se porte bien

Dans l'ensemble, le système bancaire s'est avéré suffisamment capitalisé, solvable, liquide et rentable durant la période sous-revue.

Le total agrégé des bilans des banques de la CEMAC s'est établi, au 30 septembre 2007, à 4.342 Mds, en progression annuelle de 11%. Les dépôts collectés se sont élevés à 3.802 Mds, en accroissement de 11%.

Les crédits bruts à la clientèle se sont établis à 2.258 Mds, en expansion de 16% sur base annuelle. Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle se situent à 222 Mds, établissant à 2.036 Mds le montant des crédits nets à la clientèle. Ces derniers ont augmenté de 17% en variation annuelle.

Les créances en souffrance se chiffrent à 273 Mds et représentent 12% des crédits bruts, contre 13% un an plus tôt. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 81% contre 85% l'année précédente. La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 187%, dégageant un excédent de 1.465 M sur les opérations avec la clientèle.

Enfin, les banques de la CEMAC ont dégagé, en septembre 2007, un excédent de capitaux permanents de 106 Mds par rapport aux valeurs immobilisées et l'excédent global de trésorerie s'est situé à 1 906 Mds, enregistrant une fluctuation de +6% par rapport à la situation prévalant un an plus tôt.

Au total, le secteur bancaire, en septembre 2007, connaît une situation globalement bonne, n'entravant pas l'évolution de l'activité de microfinance.

1- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU CAMEROUN **(décembre 2006 – septembre 2007)**

Malgré l'accélération du processus d'assainissement du secteur de la microfinance lancé par l'Organe de supervision et par l'Autorité monétaire national au Cameroun, ce secteur a continué sa croissance. Pourtant, la nécessité de renforcer la surveillance des EMF en vue de réduire au mieux les dérives constatées par le passé se confirme.

Ici, l'assainissement s'est avéré être une solution ponctuelle. En effet, le développement du secteur de la microfinance passe davantage par le respect des principes bien connus de bonne gouvernance, ainsi que par la correcte mise en œuvre des règles minimales de gestion des risques. De même, la consolidation de l'assise financière et le renforcement du dispositif de contrôle se révèlent indispensables.

2.1- Le nombre d'EMF

A fin septembre 2007, le nombre d'établissements agréés en activité au Cameroun s'établit à 460 EMF (contre 453 EMF à fin décembre 2006).

Sur la totalité des établissements en activité, 251 EMF sont constitués en réseau, au sens de la réglementation CEMAC. Il s'agit notamment du réseau CAMCCUL (177 EMF), des réseaux CVECA Centre (32 EMF) et CVECA Grand Nord (9 EMF), des réseaux CMEC Ouest (19 EMF), CMEC Nord-Ouest (8 EMF) et CMEC Grand-Nord (6 EMF). Il convient de souligner que 94 % des EMF agréés exercent dans la première catégorie. Le nombre d'EMF de deuxième catégorie a connu une légère augmentation (38 EMF à fin septembre 2007 contre 35 EMF à fin décembre 2006).

2.2- Les capitaux propres des EMF

Avec la poursuite de l'assainissement du secteur, les établissements de microfinance ont renforcé leurs capitaux propres. Le total du capital social libéré de l'ensemble des EMF du Cameroun se situe à 25 Mds (contre 20 Mds à fin décembre 2006). Une quarantaine d'EMF dévoilent un niveau de capital social libéré supérieur à 100 Millions. CAMCCUL est le réseau le mieux capitalisé avec 6 Mds de capital social libéré (contre 3 Mds à fin décembre 2006) tandis qu'au niveau des EMF indépendants, COFINEST (1 Md de capital social libéré) suivi du Crédit Communautaire d'Afrique (948 M de capital social libéré) déclassent COMECI qui faisait figure d'EMF de deuxième catégorie disposant du

capital social le plus important à fin décembre 2006 (957 M de capital social libéré), et qui ne possède plus que 939 M de capital social à fin septembre 2007.

2.3- L'activité de collecte de dépôts et de distribution de crédit

A fin septembre 2007, le niveau des dépôts collectés par les EMF camerounais a évolué de 17%, se situant à 195 Mds (contre 162 Mds à fin décembre 2006). Les crédits bruts enregistrent également une tendance haussière (+11% par rapport à fin 2006), se situant à 117 Mds à fin septembre 2007. Le Cameroun demeure à la première place en termes de part de marché dans la CEMAC, avec 69% pour la collecte des dépôts et 84% pour la distribution du crédit.

Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle se situent à 5 Mds (contre 6 Mds à fin décembre 2006), établissant à 112 Mds le montant des crédits nets à la clientèle (contre 98 Mds à fin décembre 2006), soit une augmentation de 12,5%. Le Réseau CAMCULL, dont la part de marché dans la distribution du crédit est de 29%, contribue à hauteur de 802 M à la constitution des provisions.

Les créances en souffrance se sont chiffrées à 15 Mds (contre 13 Mds à fin décembre 2006), soit 13 % des crédits bruts. Il est important de signaler que la grande partie des créances irrécouvrables est portée conjointement par COFINEST (4,2 Mds) et MUFFA Cameroun (2,5 Mds).

Au plan individuel, les EMF les plus importants en termes de collecte de dépôts sont le réseau CAMCULL (57 Mds), COFINEST (20 Mds) et le Crédit Communautaire d'Afrique (18 Mds). Cependant, seuls 20 EMF présentent des encours de dépôts supérieurs à un milliard. Pour ce qui est de la distribution des crédits, les plus importantes parts de marché sont détenues par le réseau CAMCULL (34 Mds), le Crédit Communautaire d'Afrique (10 Mds) et COFINEST (7 Mds).

2.4- La clientèle des EMF et la couverture géographique

Malgré l'augmentation timide du nombre d'EMF agréés au Cameroun, l'ouverture des guichets des EMF s'est poursuivie, portant leur nombre de 1052 à fin 2006 à 1.111 à fin septembre 2007. Le nombre de personnes bénéficiant des services des EMF s'est sensiblement accru à 962.627 (contre 849.030 à fin décembre 2006).

2.5- Les conditions de taux appliqués à la clientèle des EMF

Les conditions de taux sont libres et la concurrence demeure vive. Sur la base des déclarations des EMF, le taux débiteur appliqué sur les opérations de crédits se situe en moyenne à 20 % par an. Cependant, il peut atteindre 78 % par an (au maximum) pour certains EMF ou descendre jusqu'à 6 % (au minimum) par an pour d'autres.

2- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE EN **CENTRAFRIQUE** **(décembre 2006 – septembre 2007)**

L'activité de microfinance en Centrafrique n'a pas connu d'évolution notable depuis fin décembre 2006. Le secteur reste dominé par les Caisses du Crédit Mutuel de Centrafrique (CMCA) dont le professionnalisme et l'organisation se sont confirmés et consolidés avec le renforcement de l'appui technique du Crédit Mutuel de France.

3.1- Le nombre d'EMF

Le nombre d'EMF exerçant en Centrafrique est stable à 14 EMF répartis en deux grands réseaux qui sont les Caisses du Crédit Mutuel de Centrafrique (CMCA) comptant 8 EMF et l'Union Centrafricaine des Caisses d'Épargne et de Crédit (UCACEC) regroupant 6 EMF. Le secteur de la microfinance centrafricain reste ainsi dominé par les EMF de première catégorie.

3.2- Les capitaux propres des EMF

Faute de signature d'une convention de rétrocession aux EMF des fonds de subvention accordés à l'Etat Centrafricain par la Coopération française pour les CMCA et par le PNUD pour l'UCACEC, ces fonds n'ont pas été inscrits dans le capital desdits établissements. Aussi, malgré un accroissement du niveau de leur capital social libéré, les CMCA (104 M contre 87 M à fin décembre 2006) et l'UCACEC (31 M contre 24 M à fin décembre 2006) demeurent sous-capitalisés, au regard de leur niveau d'activité.

3.3- L'activité de collecte de dépôts et de distribution de crédit

A la fin de la période sous-revue, les dépôts collectés ont enregistré une évolution de 8%, se situant à 3,8 Mds (contre 3,5 Mds à fin décembre 2006). Les crédits bruts quant à eux ont connu une baisse de 7%, soit 1,5 Mds (contre 1,6 Mds à fin décembre 2006).

Les créances irrécouvrables sont en augmentation, se chiffrent à 224 M (contre 154 M à fin décembre 2006) et représentent 15% des crédits bruts. Ces crédits ont été provisionnés à hauteur de 97 M, portant le montant des crédits nets à 53 M (contre 1 Md à fin décembre 2006). CMCA possède la plus grande part des créances en souffrance estimées à 207 M.

3.4 - La clientèle des EMF et la couverture géographique

Bien que le nombre d'EMF agréés en Centrafrique soit resté stable, le nombre de clients de la microfinance a augmenté de 21 % pour atteindre 40.884 (contre 32.267 à fin décembre 2006).

3.5- Les conditions de taux appliqués à la clientèle des EMF

Les conditions de taux sont libres. Les taux débiteurs appliqués sur les crédits se stabilisent à 24 % par an.

3- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU CONGO **(décembre 2006 – septembre 2007)**

L'activité de microfinance poursuit sa croissance au Congo. Le réseau des EMF des MUCODEC qui bénéficie de l'appui technique du Crédit Mutuel de France et de la CAPPED assistée par le réseau international de l'église catholique, demeurent les leaders du secteur de la microfinance au Congo.

4.1- Le nombre d'EMF

Le nombre d'établissements agréés au Congo est resté stable, soit 54 EMF. Parmi ces EMF, 45 exercent dans la première catégorie, 7 sont des EMF de deuxième catégorie et 2 appartiennent à la troisième catégorie des Etablissements de Microfinance.

4.2- Les capitaux propres des EMF

Les capitaux propres des EMF du Congo ont connu une légère évolution. Leur capital social libéré est ainsi passé de 1,4 Mds à 1,6 Mds au cours de la période sous-revue, dont 893 M et 143 M respectivement pour MUCODEC et SOFIDE.

4.3- L'activité de collecte de dépôts et de distribution de crédit

La collecte des dépôts par les EMF est en plein essor au Congo. Elle a évolué de 16 % pour se situer à 77 Mds (contre 65 Mds à fin décembre 2006). Par contre, le niveau des crédits bruts a reculé de 27 %, soit 15 Mds (contre 19 Mds à fin décembre 2006).

Les crédits en souffrance sont évalués à 479 M (contre 534 M à fin décembre 2006), soit 3,2 % des crédits bruts, MUCODEC ayant la majorité des créances irrécouvrables estimée à 246 M. Ces crédits ont été provisionnés à hauteur de 288 M, portant le montant des crédits nets à la clientèle à 14,7 Mds (contre 18,6 Mds à fin décembre 2006), soit une baisse de 26,6 %.

4.4- La clientèle des EMF et la couverture géographique

Bien que le nombre d'EMF n'ait pas évolué, 25 nouveaux guichets ont été ouverts, portant leur nombre à 173 contre 148 à fin décembre 2006. Le nombre de clients des EMF est passé de 194.331 à 228.531 sur la période, soit une croissance de 15 %.

4.5- Les conditions de taux appliqués à la clientèle des EMF

Les conditions de taux sont libres et la concurrence demeure vive. Le taux débiteur appliqué sur les opérations de crédits se situe en moyenne autour de 42 % par an. Cependant, il peut atteindre 90 % par an pour certains EMF ou descendre jusqu'à 3 % par an pour d'autres.

4- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU GABON **(décembre 2006 – septembre 2007)**

Le secteur de la microfinance ne connaît pas un grand essor au Gabon, en raison du développement du fonds gouvernemental FODEX financé par la BAD et qui prend de plus en plus de l'ampleur dans l'octroi des micro-crédits. Des actions doivent être menées de concert avec les autorités gabonaises, pour favoriser l'implantation et l'émergence de la microfinance.

5.1- Le nombre d'EMF

L'environnement gabonais de la microfinance s'est toutefois enrichi deux nouveaux EMF, faisant ainsi passer le nombre d'EMF agréés de 3 à 5 à fin septembre 2007. Deux d'entre eux exercent comme EMF de première catégorie tandis que les 3 autres sont classés dans la deuxième catégorie.

5.2- Les capitaux propres des EMF

Les capitaux propres des EMF gabonais sont restés stables sur la période. Le capital social libéré s'est maintenu à 115 M, la Financière Africaine de Micro Projet (EMF FINAM SA) possédant toujours le capital social libéré le plus élevé évalué à 100 M.

5.3- L'activité de collecte de dépôts et de distribution de crédit

Au cours de la période sous revue, l'EMF FINAM SA a particulièrement contribué au développement de l'activité de collecte des dépôts et de distribution du crédit aux personnes marginalisées par le secteur bancaire traditionnel. Ainsi, les dépôts sont passés de 535 M à 1,16 Mds (soit un passage de 529 M à 1,13 Mds pour l'EMF FINAM SA) tandis que les crédits bruts ont été portés à 1,3 Mds (contre 505 M à fin décembre 2006) avec 1,2 Mds de crédits distribués par l'EMF FINAM SA (contre 461 M 9 mois plus tôt).

Les crédits en souffrance se sont nettement accrus, passant de 49 M à 116 M. Ces crédits ont été provisionnés à hauteur de 109 M, ramenant ainsi les crédits nets à 1,2 Mds.

5.4- La clientèle des EMF et la couverture géographique

Avec l'agrément de deux nouveaux EMF, le nombre de clients a pratiquement doublé, passant de 3.742 à 6.629.

5.5- Les conditions de taux appliqués à la clientèle des EMF

Les conditions de taux sont libres et la concurrence reste vive. Sur la base des déclarations des EMF, le taux débiteur appliqué sur les opérations de crédits se situe en moyenne à 25 % par an. Le taux le plus élevé a atteint les 36 % tandis que le taux le plus faible souvent pratiqué se situe à 3 %.

5- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE EN GUINEE **EQUATORIALE**

(décembre 2006 – septembre 2007)

La microfinance n'est toujours pas effective en Guinée Equatoriale. L'essor économique actuel pourrait constituer une explication au retard de son démarrage. Mais il apparaît toujours nécessaire d'envisager l'émergence de ce secteur destiné en grande partie aux populations les plus défavorisées ayant difficilement accès aux conditions bancaires classiques.

6- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU TCHAD **(décembre 2006 – septembre 2007)**

Le secteur de la microfinance poursuit son essor au Tchad avec notamment son implantation en zone rurale. C'est le cas de l'UCEC MK basée à PALA et soutenue par le réseau international de l'église catholique.

7.1- Le nombre d'EMF

A fin septembre 2007, le nombre d'EMF agréés au Tchad est de 153 (contre 155 à fin décembre 2006) dont 151 exercent dans la première catégorie et 2 seulement dans la deuxième. On dénombre six réseaux à savoir l'UCEC MK (41 EMF), l'URCOOPEC (6 EMF), le PARCEC-MC (26 EMF), le RECEC/ASDEC (31 EMF), l'ACEL (28 EMF) et l'ASSOCEC (9 EMF).

7.2- Les capitaux propres des EMF

Les capitaux propres des EMF tchadiens se sont consolidés sur la période. Le cumul du capital social libéré en fin de période est de 932 M (contre 889 M à fin décembre 2006). Il en ressort que l'UCEC MK est l'EMF le plus capitalisé avec notamment 370 M de capital social libéré.

7.3- L'activité de collecte de dépôts et de distribution de crédit

Au cours de la période sous revue, les dépôts collectés par les EMF du Tchad ont reculé de 1% pour atteindre 4,91 Mds (contre 4,96 Mds neuf mois plus tôt). Les crédits distribués à la clientèle ont de leur côté quasiment été multipliés par deux, soit 5,3 Mds (contre 2,8 Mds à fin décembre 2006). Le provisionnement des créances en souffrance à hauteur de 437 M (contre 692 M à fin décembre 2006) a ramené le montant des crédits nets à 4,9 Mds (contre 2,1 Mds à fin décembre 2006). Les crédits en souffrance ont cependant diminué de moitié, passant de 1 Mds à 581 M.

Au niveau individuel, l'UCEC MK et l'URCOOPEC ont le plus collecté de dépôts avec respectivement 2,2 Mds et 1,2 Mds tandis que la distribution du crédit à la clientèle reste dominée par l'UCEC-MK (2,6 Mds) et le FINADEV TCHAD (719 M).

7.4- La clientèle des EMF et la couverture géographique

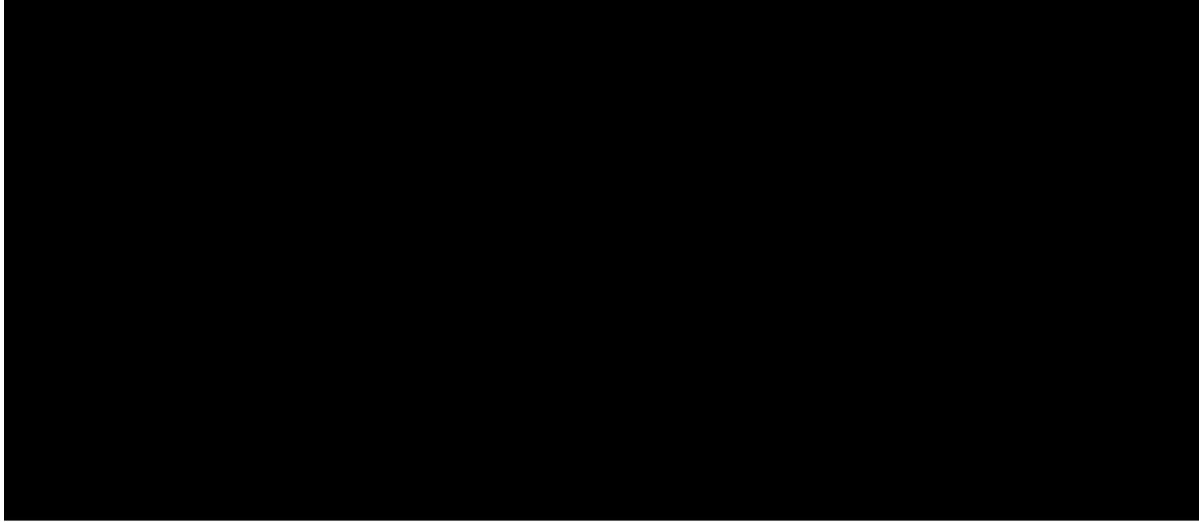
Le nombre de clients n'a pratiquement pas évolué. De 132.328 à fin décembre 2006, il est passé à 133.394 à fin septembre 2007. Avec la fermeture de deux EMF, le nombre de guichets a été réduit, passant de 216 à 199.

7.5- *Les conditions de taux appliqués à la clientèle des EMF*

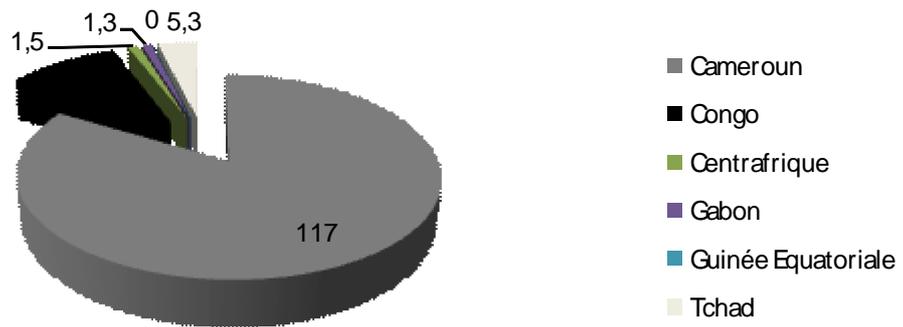
Les conditions de taux sont libres et la concurrence continue d'être vive. Sur la base des déclarations des EMF, le taux débiteur appliqué sur les opérations de crédits se situe en moyenne autour de 24% par an. Le taux le plus élevé a atteint 42% tandis que le taux le plus faible souvent observé se situe à 1 %.

ANNEXES

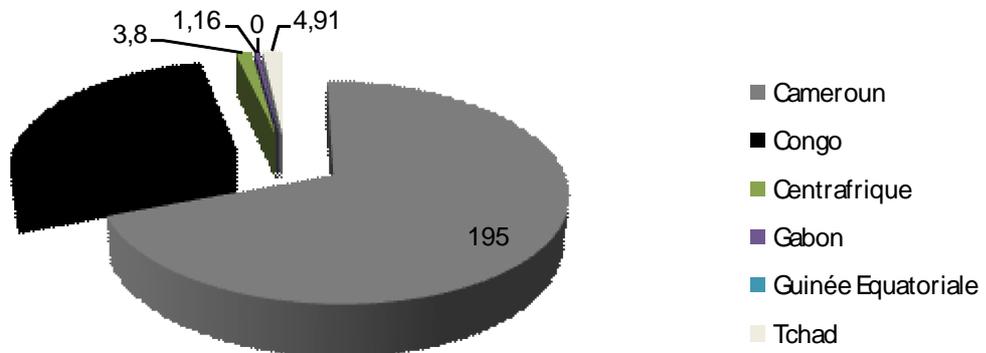
**Annexe 1 : Répartition de l'activité de microfinance dans les pays de la
CEMAC**
(décembre 2006 – septembre 2007)



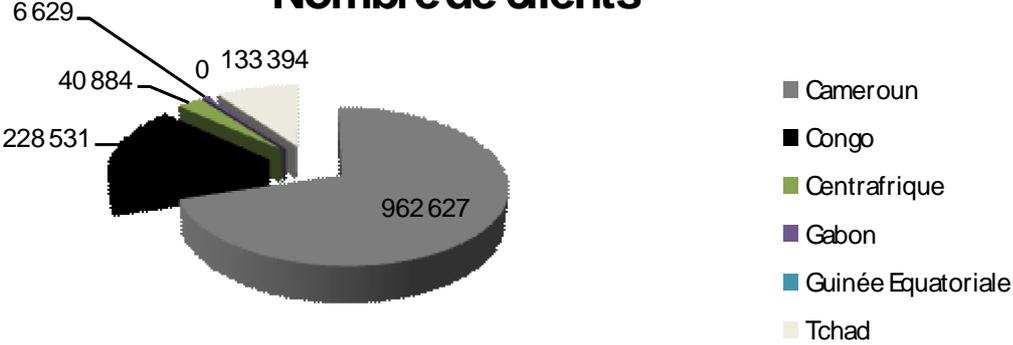
Encours des crédits (en Mds)



Encours des dépôts (en Mds)



Nombre de clients

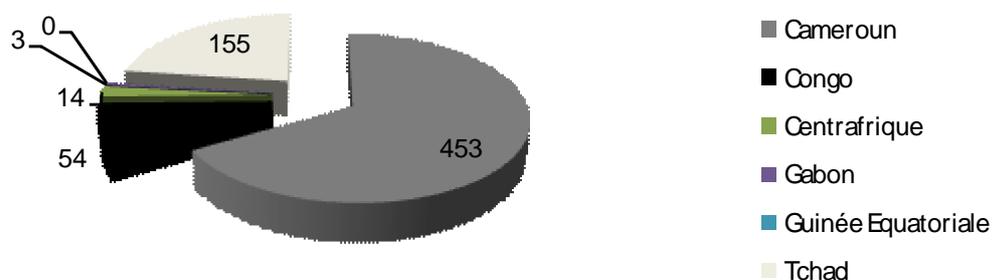


Nombre de guichets

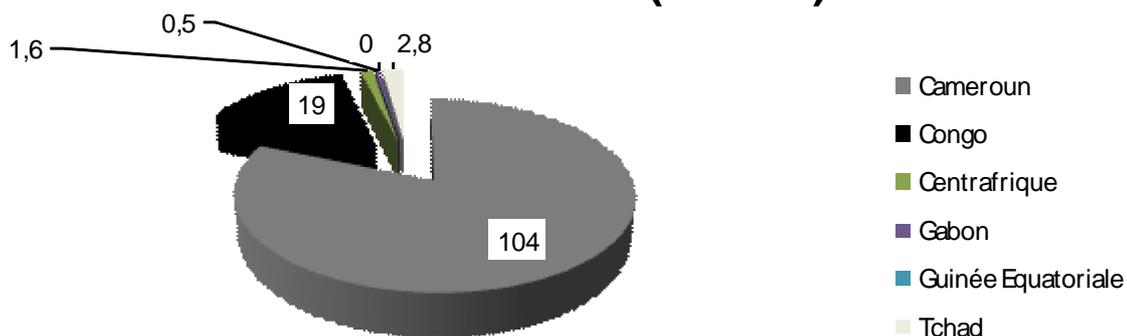


**Annexe 2 : Répartition de l'activité de microfinance dans les pays de la
CEMAC
(Janvier – décembre 2006)**

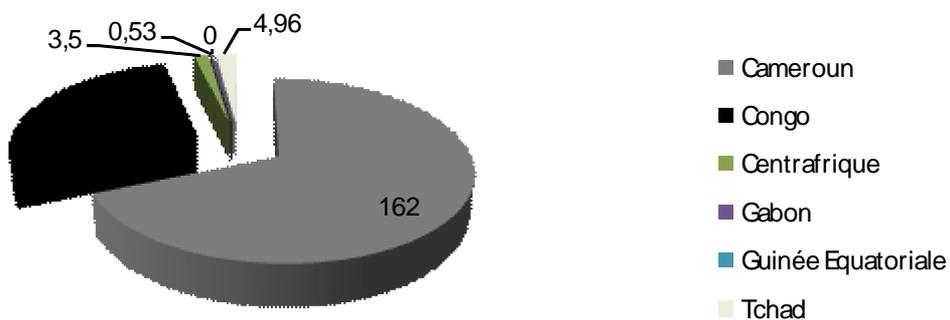
Nombre d'EMF



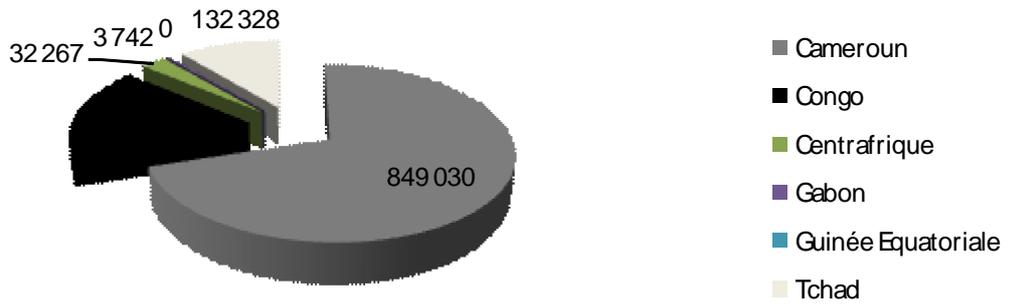
Encours des crédits (en Mds)



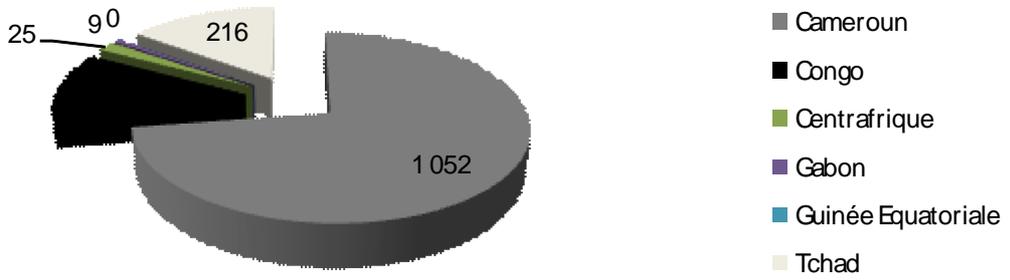
Encours des dépôts (en Mds)



Nombre de clients



Nombre de guichets



Annexe 3 : Evolution de l'activité de microfinance dans la CEMAC
(période 2000 – 2007)

Année	Cap. Social libéré	Dépôts	Crédits bruts	Nombre d'EMF	Nombre clients/membres	Nombre guichets	EMF 1ère cat.	EMF 2^{ème} cat.	EMF 3^{ème} cat.
2000	4 155	56 395	34 017	1 021	443 606	1 074	1 008	13	1
2001	6 087	74 427	47 397	952	559 756	1 022	936	17	1
2002	6 781	93 799	56 597	921	607 190	1 024	903	17	1
2003	10 937	89 391	73 136	708	783 336	1 091	982	24	2
2004	15 166	139 101	85 212	893	852 815	1 121	847	43	3
2005	19 078	171 989	91 901	735	785 490	1 255	675	43	3
2006	22 425	236 544	128 388	679	1 211 698	1 450	633	43	3
2007	28 142	281 698	139 941	686	1 372 065	1 517	631	51	4

Annexe 4 : Evolution de l'activité de microfinance au Cameroun
(période 2000 – 2007)

Année	Cap. Social libéré	Dépôts	Crédits bruts	Nombre d'EMF	Nombre clients/membres	Nombre guichets	EMF 1ère cat.	EMF 2^{ème} cat.	EMF 3^{ème} cat.
2000	3 498	37 723	27 892	652	219 410	700	640	12	0
2001	5 297	51 213	38 840	641	316 428	694	628	13	0
2002	6 781	66 727	44 748	601	331 006	695	587	14	0
2003	9 501	55 769	56 077	301	462 585	749	582	19	0
2004	13 666	98 743	65 402	567	541 980	756	532	35	0
2005	16 974	116 840	70 795	453	460 706	879	404	35	0
2006	19 887	162 427	104 173	453	849 030	1 052	418	35	0
2007	25 323	194 830	117 233	460	962 627	1 111	420	38	2

Annexe 5 : Evolution de l'activité de microfinance en Centrafrique
(période 2000 – 2007)

Année	Cap. Social libéré	Dépôts	Crédits bruts	Nombre d'EMF	Nombre clients/membres	Nombre guichets	EMF 1ère cat.	EMF 2^{ème} cat.	EMF 3^{ème} cat.
2000	40	2 263	1 045	158	41 160	160	158	0	0
2001	38	2 247	701	43	40 296	45	43	0	0
2002	45	2 156	722	41	45 170	43	41	0	0
2003	58	2 251	947	36	48 424	39	36	0	0
2004	67	2 626	1 083	34	35 206	35	34	0	0
2005	77	2 619	1 277	29	30 568	32	29	0	0
2006	111	3 524	1 558	14	32 267	25	14	0	0
2007	135	3 796	1 476	14	40 884	25	13	1	0

Annexe 6 : Evolution de l'activité de microfinance au Congo
(période 2000 – 2007)

Année	Cap. Social libéré	Dépôts	Crédits bruts	Nombre d'EMF	Nombre clients/membres	Nombre guichets	EMF 1ère cat.	EMF 2^{ème} cat.	EMF 3^{ème} cat.
2000	471	15 109	3 710	69	139 279	70	68	1	1
2001	584	19 331	6 842	70	152 153	76	67	2	1
2002	709	22 118	9 156	72	165 117	78	68	3	1
2003	1 044	26 989	13 102	86	186 936	90	80	4	2
2004	1 068	33 236	14 769	74	168 991	112	65	6	3
2005	1 247	47 735	15 925	63	170 534	133	54	6	3
2006	1 423	65 091	19 331	54	194 331	148	45	6	3
2007	1 637	76 998	14 642	54	228 531	173	45	7	2

Annexe 7 : Evolution de l'activité de microfinance au Gabon
(période 2000 – 2007)

Année	Cap. Social libéré	Dépôts	Crédits bruts	Nombre d'EMF	Nombre clients/membres	Nombre guichets	EMF 1ère cat.	EMF 2^{ème} cat.	EMF 3^{ème} cat.
2000	12	33	47	14	2 449	14	14	0	0
2001	9	30	39	10	1 700	9	10	0	0
2002	9	0	36	8	1 310	8	8	0	0
2003	12	40	50	5	1 117	5	5	0	0
2004	19	46	59	3	977	3	2	1	0
2005	113	210	214	3	1 211	5	2	1	0
2006	115	535	505	3	3 742	9	2	1	0
2007	115	1 160	1 300	5	6 629	9	2	3	0

**Annexe 8 : Evolution de l'activité de microfinance au Tchad
(période 2000 – 2007)**

Année	Cap. Social libéré	Dépôts	Crédits bruts	Nombre d'EMF	Nombre clients/membre	Nombre guichets	EMF 1ère cat.	EMF 2^{ème} cat.	EMF 3^{ème} cat.
2000	134	1 250	1 323	128	41 308	130	128	0	0
2001	159	1 606	975	188	49 179	188	188	0	0
2002	189	2 798	1 935	199	64 587	200	199	0	0
2003	322	4 342	2 960	280	84 274	208	279	1	0
2004	346	4 450	3 899	215	105 661	215	214	1	0
2005	667	4 585	3 690	187	122 471	206	186	1	0
2006	889	4 968	2 821	155	132 328	216	154	1	0
2007	932	4 914	5 290	153	133 394	199	151	2	0